Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2014 : Liban, juin 2014

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2014 « Liban », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire (13 points)

I – Questions (6 points)

Question 1 a (2,5 points environ)

En haut à gauche : une église romane, Xème-XIIème siècles (clocher massif, murs épais, petites fenêtres : l'abbatiale de Rosheim en Alsace). Ensuite, en haut à droite : un château de la Renaissance, XVème-XVIème siècles (le château de Chambord). Son chantier commence en 1519 pour François Ier. Puis, en bas à gauche : une église gothique, XIIème-XVème siècles (la cathédrale d'Amiens). Elle a de hautes tours, de grandes baies et trois portails. Enfin, en bas à droite : le Parthénon, Vème siècle avant J.-C. (temple d'Athéna sur l'Acropole d'Athènes, construit sous Périclès). Chaque monument bien nommé et daté vaut environ 0,6 point.

Question 1 b (0,5 point)

L'intrus est le château de la Renaissance (Chambord) : c'est une résidence royale, un monument civil. Au contraire, l'église romane, l'église gothique et le Parthénon (temple) ont une fonction religieuse.

Question 2 (3 points) : développement construit

Texte modèle.

La Première Guerre mondiale (1914-1918) est dite « guerre totale » parce qu'elle mobilise toutes les ressources des pays en guerre. Elle touche toute la société, pas seulement les armées. D'abord, les États mobilisent tous les hommes valides. On envoie des millions de soldats au front, y compris venus des colonies. Ensuite, toute l'économie passe au service de la guerre. Les usines fabriquent des obus, des canons, des fusils. Comme les hommes sont au front, des femmes travaillent dans les usines, les champs et les hôpitaux.

Les États s'endettent, lancent des emprunts, rationnent la nourriture, contrôlent la presse. Ils mènent aussi une intense propagande pour maintenir le moral des populations. Les civils sont aussi touchés : bombardements, occupation, déportations, privations, et le génocide des Arméniens en 1915. Enfin, les combats sont d'une violence inédite, avec les armes industrielles (artillerie, mitrailleuses, gaz, chars, avions). La guerre fait environ 9 millions de morts parmi les soldats. Elle est donc « totale » par la mobilisation de tous, par ses moyens et par ses victimes.

II – Travail sur document (7 points)

Question 1 (2 points)

En 1936, le Front populaire, coalition de gauche, gagne les élections législatives (avril-mai 1936). Il comprend trois partis principaux, dont deux sont à citer. Citons la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière, le parti socialiste), le Parti radical et le Parti communiste français. Léon Blum, chef de la SFIO, devient président du Conseil.

Question 2 (3 points)

Circonstances économiques : la crise économique mondiale, partie des États-Unis en 1929, atteint la France à partir de 1931. Elle entraîne des faillites, du chômage, une baisse des salaires et des prix. Les circonstances sociales : la misère et les inégalités s'aggravent, les ouvriers s'inquiètent et se mobilisent. Enfin, les circonstances politiques : l'instabilité des gouvernements et la montée de l'extrême droite avec les ligues. Il y a aussi l'émeute du 6 février 1934 devant l'Assemblée nationale. La menace des régimes fascistes en Europe (Mussolini, Hitler) joue également. Tout cela pousse les partis de gauche à s'unir dans le Rassemblement populaire, en 1935 (défilé du 14 juillet 1935).

Question 3 (1 point)

Le document (couverture de « Vu » du 17 juin 1936, « Tourisme, plaisir pour tous ») illustre les congés payés. La loi de juin 1936 les adopte : deux semaines de congés payés par an pour tous les salariés. Elles s'inscrivent dans les accords Matignon (juin 1936), avec la semaine de 40 heures et des hausses de salaires. Le Front populaire crée aussi des billets de congés à tarif réduit pour les trains.

Question 4 (1 point)

Non, cette image ne concerne pas tous les Français. Les congés payés concernent les salariés, pas les paysans, les artisans, les commerçants ou les employeurs indépendants. De plus, beaucoup de familles modestes n'ont pas les moyens de partir, malgré les tarifs réduits. Les chômeurs, enfin, n'y ont pas accès. L'image est une publicité de magazine qui montre une jeune femme à la plage : elle idéalise la réalité.

Deuxième partie : Géographie (13 points)

I – Questions (5 points)

Question 1 a

La légende : le figuré grisé représente les États membres de l'Union européenne. Le cercle (capitale institutionnelle) désigne Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg. Le cercle épais (ville mondiale) désigne Londres et Paris. Les carrés désignent les autres métropoles européennes.

Question 1 b

Villes : 1, Madrid ; 2, Strasbourg ; 3, Berlin. États : 4, le Royaume-Uni ; 5, la République tchèque ; 6, la Grèce. Chaque réponse vaut 0,5 point.

Question 2 (2 points)

Schéma A (étoiles et axes en tirets, qui sortent du territoire) : un territoire bien relié à l'Europe et au monde. Ensuite, schéma B (points de tailles différentes) : les métropoles, espaces-moteurs du dynamisme français. Puis schéma C (aplats de gris, de noir et de blanc) : des territoires au dynamisme contrasté. Enfin, schéma D (flèches vers l'intérieur et au sein du territoire) : un territoire que les flux migratoires dynamisent. Chaque association vaut 0,5 point.

II – Travail sur document (8 points)

Question 1

La densité est le nombre moyen d'habitants par kilomètre carré, c'est-à-dire le rapport entre la population d'un espace et sa superficie (hab/km²).

Question 2

Quatre espaces fortement peuplés (zones foncées, plus de 100 hab/km²), numérotés 1 à 4 sur la carte. 1, l'Ile-de-France autour de Paris. 2, le Nord autour de Lille. 3, la vallée du Rhône et la région de Lyon. 4, le littoral méditerranéen de Marseille à Nice. On accepte aussi l'Alsace (Strasbourg), la Lorraine, le littoral atlantique (Nantes, Bordeaux), Toulouse. Chaque espace bien nommé et localisé vaut 1 point.

Question 3

Trois explications au choix : la présence de grandes villes qui attirent les habitants par leurs emplois et leurs services. Il y a aussi l'industrie et les activités économiques dynamiques. Citons encore les axes de transport (fleuves, autoroutes, voies ferrées, ports) et l'attrait des littoraux (climat, tourisme, retraités). On peut ajouter la fertilité des plaines et l'histoire du peuplement. Chaque explication vaut 0,5 point.

Question 4

Il manque la date des données (l'année du recensement). On accepte aussi le titre.

Question 5

Titre possible : « La densité de population en France métropolitaine » ou « Une répartition très inégale de la population en France ».

Troisième partie : Éducation civique (10 points)

I – Questions (5 points)

Question 1 (2 points)

La Sécurité sociale, créée par les ordonnances d'octobre 1945, respecte l'égalité. Tous les assurés ont les mêmes droits à la santé, à la retraite et aux allocations familiales. Cela ne dépend pas de leurs revenus. Elle respecte aussi la fraternité (la solidarité). Chacun cotise selon ses revenus. Ces cotisations financent les soins et l'aide à ceux qui sont malades, âgés, au chômage ou en famille nombreuse.

Question 2 (2 points)

Sécurité collective : le Conseil de sécurité (ou l'Assemblée générale, qui envoie des casques bleus). Développement : le PNUD (programme des Nations unies pour le développement), l'UNICEF, l'OMS (santé), la FAO (agriculture) ou l'UNESCO (éducation, culture). Chaque institution citée vaut 1 point.

Question 3 (1 point)

Deux symboles : le drapeau tricolore ; Marianne ; la Marseillaise ; la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ; le 14 juillet.

II – Travail sur document (5 points)

Question 1 (1 point)

La Constitution de la Vème République date du 4 octobre 1958. Son premier Président est le général Charles de Gaulle, élu en décembre 1958. Il est en fonction à partir de janvier 1959.

Question 2 (1 point)

Un élément à souligner : « Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct ». Autre possibilité : « élu à la majorité absolue des suffrages exprimés ». Autre possibilité : « Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs » (alternance du pouvoir).

Question 3 (1 point)

Le Président exerce le pouvoir exécutif (avec le Gouvernement). Il nomme le Premier ministre et les ministres, veille au respect de la Constitution et peut dissoudre l'Assemblée nationale. Son mandat dure cinq ans (le quinquennat, depuis 2000), renouvelable une fois de suite.

Question 4 (1,5 point)

Les assemblées sont l'Assemblée nationale et le Sénat, qui forment le Parlement. Elles exercent le pouvoir législatif : elles votent les lois, contrôlent l'action du Gouvernement et votent le budget.

Question 5 (0,5 point)

Après la dissolution de l'Assemblée nationale, de nouvelles élections législatives ont lieu, 20 à 40 jours plus tard. Les électeurs élisent de nouveaux députés.

Conseils pour le jour J

- Révisez les repères du collège en associant chaque monument à un style, un siècle et une fonction.
- Pour la guerre totale, organisez votre réponse en trois idées : mobilisation des hommes, de l'économie, des civils.
- Pour la carte de densité, citez des noms de villes et de régions et utilisez les seuils de la légende.
- Repérez la date et le titre de chaque document : leur absence est souvent une question.

- En éducation civique, associez chaque réponse à un article précis de la Constitution ou à une valeur républicaine.